

Faire connaître le dispositif Transport Solidarité Santé

Fiche 14

Action 2.1.2

Axe2 : Faciliter l'accès à la prévention et aux soins des populations
Objectif 2.1 : Communiquer pour améliorer l'accès à l'offre de soins

Diagnostic	Des difficultés persistent pour se rendre à une consultation médicale chez les personnes fragiles (précarité, isolement) Il existe une part non négligeable des prescriptions de transports sanitaires qui ne sont pas réalisées en fonction des critères médicaux liés à l'état de santé des patients mais en réponse à l'impossibilité des patients de se déplacer pour se rendre à une consultation
Enjeux	Favoriser l'accès aux systèmes de soins en permettant aux loir-et-chériens vivant en situation d'isolement géographique, économique et social de se rendre à une consultation médicale
Actions	Faire connaître le dispositif Transport Solidarité Santé aux patients concernés et aux professionnels des secteurs médicaux, sociaux et médico-sociaux
Public(s) visé(s)	Professionnels des secteurs médicaux, sociaux, médico-sociaux et les populations fragiles.
Pilote(s)	DADOPS, Caisses d'Assurances Maladie
Partenaires et ressources partenariales	Ressources partenariales : <u>SROMS</u> : Volet personnes âgées et volet personnes en difficultés spécifiques <u>PRAPS</u> : Améliorer la lisibilité des dispositifs en direction des plus démunis <u>PTS</u> : Action 5.1 : Améliorer le maillage et la couverture territoriale des dispositifs d'accès aux soins sanitaires et médico-sociaux Action 5.2 : Améliorer l'accès et la continuité des soins des populations vulnérables en situation de précarité <u>PDI</u> : Axe 4 : Favoriser la mobilité et l'accès aux transports Action 4.1 : Rendre plus lisible l'offre de transport Action 4.2 : Optimiser les aides à la mobilité Partenaires : Caisses d'Assurances Maladies, MAIA
Leviers/freins	Levier : communication sur la gratuité du dispositif Frein : limitation à 3 utilisations par an
Moyens mobilisés	Communication autour du dispositif Convention entre le Conseil général et les Caisses d'Assurances Maladie
Échéancier	Information auprès des acteurs locaux et les usagers prévue tout au long de l'année
Indicateurs du suivi et évaluation proposés	Évolution du nombre d'utilisation du dispositif